



31 janvier 2014

Présence militaire en Valais Le Conseil d'Etat souhaite la révision du plan de stationnement

(IVS).- Le Conseil d'Etat salue l'installation du centre de logistique et de commandement de la police militaire à Sion. La présence de deux écoles de recrues, qui garantissent une utilisation de la caserne tout au long de l'année, est à souligner également dans les mesures positives. Ces mesures ne représentent toutefois qu'une faible compensation par rapport aux pertes prévues. Un retrait de l'armée de St-Maurice, de Conches et de l'aéroport de Sion ne serait pas acceptable, estime le Gouvernement.

L'installation du centre de logistique et de commandement de la police militaire à Sion et la présence de deux écoles de recrue permettront une utilisation des installations militaires sédunoises. Toutefois, il ne s'agit que d'une faible compensation par rapport aux pertes prévues : avec seulement 1% de présence militaire en Valais pour 4% de la population suisse, le nouveau plan de stationnement assène un coup dur au canton ; ceci dans un contexte déjà rendu difficile par les dispositions légales imposées par la Berne fédérale.

Un retrait total de l'Armée des places militaires de St-Maurice et de Goms, ainsi que de l'Aéroport de Sion, ne serait tout simplement pas acceptable. Même si la plupart des employés de la base aérienne de Sion se verraient assurer une place hors canton, le nouveau plan de stationnement impliquerait la perte de 43 places d'apprentissage. Il menacerait la survie et l'avenir de l'aéroport civil.

A la lumière de ces éléments, le Conseil d'Etat souhaite que le plan de stationnement soit révisé, en tenant compte du futur de l'académie de police de Savatan et des candidatures valaisannes pour l'accueil du Centre national de sports de neige. En tant que représentant du peuple valaisan qui a montré qu'il soutenait l'Armée lors des dernières votations, il demande une présence militaire plus élevée en Valais. Le Conseil d'Etat et les représentants de la Ville de Sion se tiennent à disposition pour une discussion constructive avec les autorités fédérales.

Renseignements : Oskar Freysinger, chef du Département de la formation et de la sécurité - 027 606 40 10

